



# Le Riverot



## #35. Printemps-Été 2024



Mairie-riviere-enverse.fr



04.50.34.23.75



[Mairie.riviere.enverse@wanadoo.fr](mailto:Mairie.riviere.enverse@wanadoo.fr)



La Rivière-Enverse



Suivez l'actu sur l'application  
**ILLIWAP**



**Ouverture publique**

- Mardi matin
- Jeudi après-midi



**Maire et adjoints**  
Sur RDV



**Fermeture de la mairie**  
**Du 16 Aout au 2 Septembre**



### L'édito du Maire

2024 est une année charnière de ce mandat avec le lancement de gros chantiers, la salle communale, la réfection de l'intérieur de la chapelle Nicodex, la halle. La totalité de ces chantiers dépasse le million d'euros, et pour notre commune, cela a exigé de la réflexion, de la méthodologie et un dialogue avec les partenaires financiers que je tiens à remercier pour leur soutien : le Département à hauteur de 200 000 euros, la Région à hauteur de 106 000 euros et l'État à hauteur de 360 000 euros.

Ces chantiers qui ont débutés en janvier 2024 se termineront courant été 2025. Au niveau de l'intercommunalité, les projets avancent également avec, entre autres :

- la construction du bâtiment enfance jeunesse à Taninges
- la chambre funéraire à Verchaix
- la nouvelle gendarmerie à Taninges
- un service navette renforcé sur le territoire
- et le lancement du projet de territoire, avec une question primordiale qu'est-ce que nous voulons à l'échelle de la vallée, tant au niveau préservation de nos espaces naturels, logements, infrastructures, tourisme, artisanats, etc.....

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro du riverot, riche en informations.

La volonté de l'équipe municipale reste intacte et elle continue d'améliorer votre cadre de vie tout en protégeant le patrimoine et les espaces naturels, en soutenant la vie associative, afin de rendre notre village agréable à vivre.

Je compte sur votre soutien pour que notre village continue à être un lieu de sérénité, dans cette période tourmentée tant au niveau national qu'international.

Je vous souhaite un bel été,

Votre Maire,

Sylvie ANDRES



# Que s'est-il passé ?



Samedi 1<sup>er</sup> Juin **Fête du village**, organisée par Festigiffre, cette année dans la cour de l'école (passage du Vélo vert festival au chef-lieu). Avec une dizaine d'artisans de qualité, fleurs et tableaux végétaux, mosaïques, bijoux, objets en bois, miel confitures et sirops, massages et le vide grenier organisé par l'association Loisirs et Partages, des bonnes crêpes et bons burgers concoctés par les parents d'élèves, des concerts toute la journée avec les groupes de Music'O'Giffre et de l'AMA, le soir un buffet grillades salades et soirée DJ, le tout avec du beau temps ! **Merci à tous les bénévoles pour cette belle journée !**



Des bénévoles peu nombreux mais motivés ont participé à la première édition de « **J'aime la nature propre** », opération à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, reconduite chaque année à la même époque. **N'hésitez pas à vous rapprocher de la société de chasse de la commune si vous souhaitez y participer et échanger avec les chasseurs.**

Visite de nos Conseillers Départementaux Marie-Antoinette METRAL et Jean-Philippe MAS le 10 Avril.

**haute**   
**savoie**  
le Département



**7 Février** le rendez-vous attendu par les Riverots **les vœux à la population**, dans la cour de l'école avec une logistique un peu compliquée mais personne n'est mort de froid ! Merci de votre présence pour ces vœux de mi-mandat annonciateurs de **chantiers importants** pour la commune !

Nous remercions particulièrement les services techniques de Taninges, le traiteur de Mieussy, l'Atelier de Musiques Actuelles et tous les bénévoles.



>>> Le 28 Mars, **visite de Monsieur le Sous-préfet de Bonneville Mr Rémy DARROUX**. L'occasion de faire le tour des travaux en cours et des différentes problématiques de la commune. Un temps d'échange a eu lieu avec les élèves de l'école, curieux de découvrir le quotidien de la fonction de Sous-préfet et ses prérogatives.

>>> Le 31 Janvier, **excursion à la foire de la Saint Ourse en Val d'Aoste** organisée par l'association **Loisirs et Partages** et le transporteur voyages GAL. Une trentaine de voyageurs ravis de leur périple à la découverte de l'artisanat et du terroir valdotain. Une prochaine excursion sera probablement organisée à l'automne dont la destination n'est pas fixée.





Le **Marché de Noël** a battu son plein le **9 Décembre**, merci aux associations présentes pour l'organisation pas évidente avec de la pluie en quantité ! Merci aux nombreux exposants courageux qui sont venus nous proposer leurs produits et objets de qualité. Le concert des Rumberos à l'église a réchauffé tout le monde !  
Rendez-vous en 2024 !



**Commémoration de l'armistice le 11 Novembre**



>>> Remise de la médaille d'argent à **Henri ROUILLER**

>>> Décembre, **soirée fondue** avec les artisans Riverots qui ont travaillé pour la commune





>>>3 Décembre le **Repas des aînés** s'est tenu cette année à l'Auberge de la Pointe d'Orchex où tout le monde a passé un excellent moment au son de l'accordéon d'Olivier et Louis-Paul, des bons beignets d'Isabelle et avec un décor tout blanc de carte postale.



Novembre, **congrès des Maires à Paris**, et visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat.



**Marche solidaire pour Octobre rose** organisée par l'association Arts de Vivre

# État civil



*Tous nos vœux de bonheur à nos jeunes mariés*

*Aloïs & Lola*

*Bertrand et Marion*

# Budget 2024

Le budget 2024 a été voté le 4 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases des réunions préparatoires qui se sont tenues depuis le début de l'année 2024.

Il a été établi avec la volonté

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants

de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;

- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible. Toutefois la réhabilitation et extension de la salle communale a débuté, rénovation rendue nécessaire afin de la remettre aux normes d'accessibilité. La souscription d'un emprunt est donc inévitable en 2024

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement du salaire de l'agent communal ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	963 652	963 652
INVESTISSEMENT	1 380 869	1 380 869
TOTAL	<b>2 344 521</b>	<b>2 344 521</b>

## *Le budget de fonctionnement*

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par le salaire du personnel municipal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les locations de matériel, les divers travaux de voirie

(élagage, fauchage, emplois, salage, déneigement, curage, travaux en forêts, entretien du réseau d'éclairage public, etc...) les subventions versées aux associations, la participation aux organismes de regroupement (SIVU scolaire, Services Départemental d'incendie et de Secours, transports scolaires, CCMG Urbanisme ), les cotisations à divers organismes et associations, le FNGIR et FPIC, et les intérêts des emprunts à payer.

## *Le budget d'investissement*

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée au projet de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

### *Les principaux projets d'investissement de l'année 2024 :*

- Rénovation de la voirie
- Rénovation et extension de la maison communale
- Rénovation des peintures de la chapelle de Nicodex
- Construction d'une halle communale
- Installation d'un défibrillateur

### *Des subventions d'investissements sont prévues :*

- Département de la Haute-Savoie : 391 859€ dont 186 000€ pour la voirie, 200 000€ pour la rénovation de la salle communale, 5859€ pour la réfection de la chapelle de Nicodex.
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 106 000€ pour la rénovation de la salle communale
- État (DETR) : 336 000€ également pour la salle communale

### *État de la dette :*

- Montant des emprunts souscrits antérieurement : 454 484,90€
- Capital restant dû au 01/01/2024 : 174 224,17€
- Montant de l'annuité : 35 186,72€ (dont 29 297,33€ de capital et 5 889,39€ d'intérêts)

Un nouvel emprunt de 500 000€ vient d'être souscrit auprès de l'Agence France Locale sur une durée de 20 ans au taux de 3,67%. Le montant de l'annuité sera de 12 900€ pour l'année 2024.

### *Conclusion :*

Ce relatif bon équilibre budgétaire s'explique par un effort de rationalisation des dépenses pendant le mandat précédent, nécessaire afin de pouvoir investir massivement dans la réhabilitation et extension de la salle communale et effectuer les travaux de voirie sans mettre en péril notre équilibre financier.

## *Travaux*

### *# assainissement collectif*

La gestion du service d'assainissement auparavant confiée à SUEZ, est depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024 assurée par Veolia. Les factures de clôture de SUEZ sont en cours d'envoi et les prochaines émises par Veolia arriveront dans l'été.

Pour toutes vos questions ou réclamations sur le service d'assainissement, vous pouvez contacter Veolia au le SIMG (Syndicat intercommunal des montagnes du Giffre)  
04.50.90.73.44 [accueil.simg@outlook.fr](mailto:accueil.simg@outlook.fr)



**Pensez à vous raccorder !**

### # routes

Les travaux de routes suivants ont été réalisés ces derniers mois :

- Route de Plon
- Piste des Fontaines des Montées aux Mays
- Route de Combe
- Route de Saix (haut)

*Merci au Conseil Départemental  
Pour leur soutien !*

L'entretien courant a été fait en Mai par Siorat  
(marché reconduit par la CCMG)



### # Halle communale

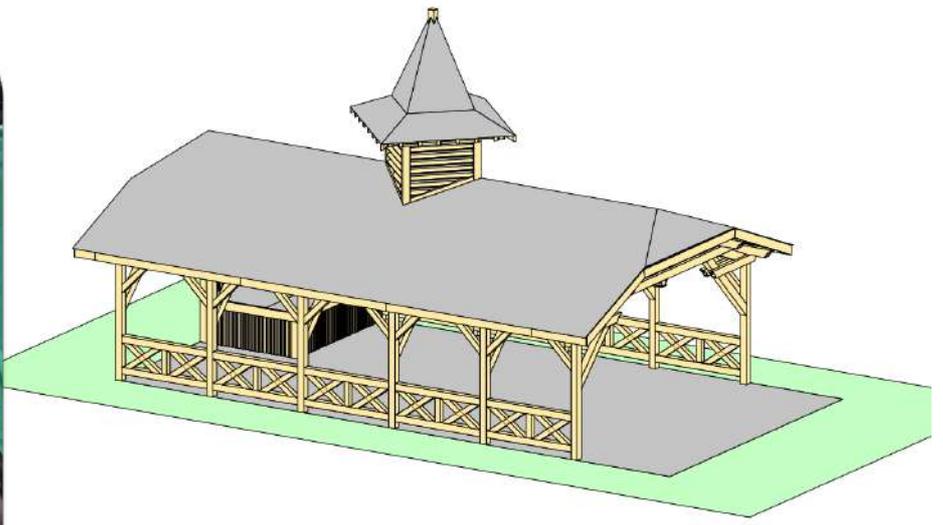
Nous vous avons annoncé dans le dernier bulletin municipal, ainsi qu'à la cérémonie des vœux, le projet de construction d'une halle impulsé par Bertrand PEGORIER président national de la Fédération des compagnons du Tour de France.

Guilhem SALOMON a réalisé cet hiver, dans l'atelier de l'entreprise PEGORIER CHARPENTE, le campanile qui viendra coiffer la future halle. Ce campanile fût le travail d'adoption de Guilhem qui lui a permis de devenir aspirant compagnon en mars dernier, afin de partir faire son tour de France en septembre prochain.

Cet ouvrage sera présenté lors de la cérémonie du 14 juillet et exposé en contre bas de la mairie sur la dalle réalisée conjointement par l'entreprise TRONCHET TP et la maçonnerie du Mole, le temps de la taille en atelier de la future halle.

Nous tenons à remercier chaleureusement Bertrand PEGORIER pour son accompagnement technique ainsi que pour avoir fourni le bois gracieusement pour cet ouvrage.





### # Rénovation chapelle de Nicodex

Les travaux de la chapelle ont bien avancé puisque les fenêtres et vitraux ont été changés, la porte reprise, la dalle, le soubassement de murs intérieurs, les drainages extérieurs, refaits.

Les services du Département nous accompagnent pour la réfection des peintures intérieures, qui seront réalisées en 2025.



## # Rénovation Salle communale

Nous y sommes ! Merci aux bénévoles et élus qui ont contribué au déménagement du bâtiment, afin que les phase de démolition et de maçonnerie puissent commencer. Cette phase de maçonnerie est maintenant en grande partie achevée.

Le chantier qui a débuté le 22 Janvier avance bien ! L'ossature bois pour l'extension de la cuisine et les menuiseries en cours.

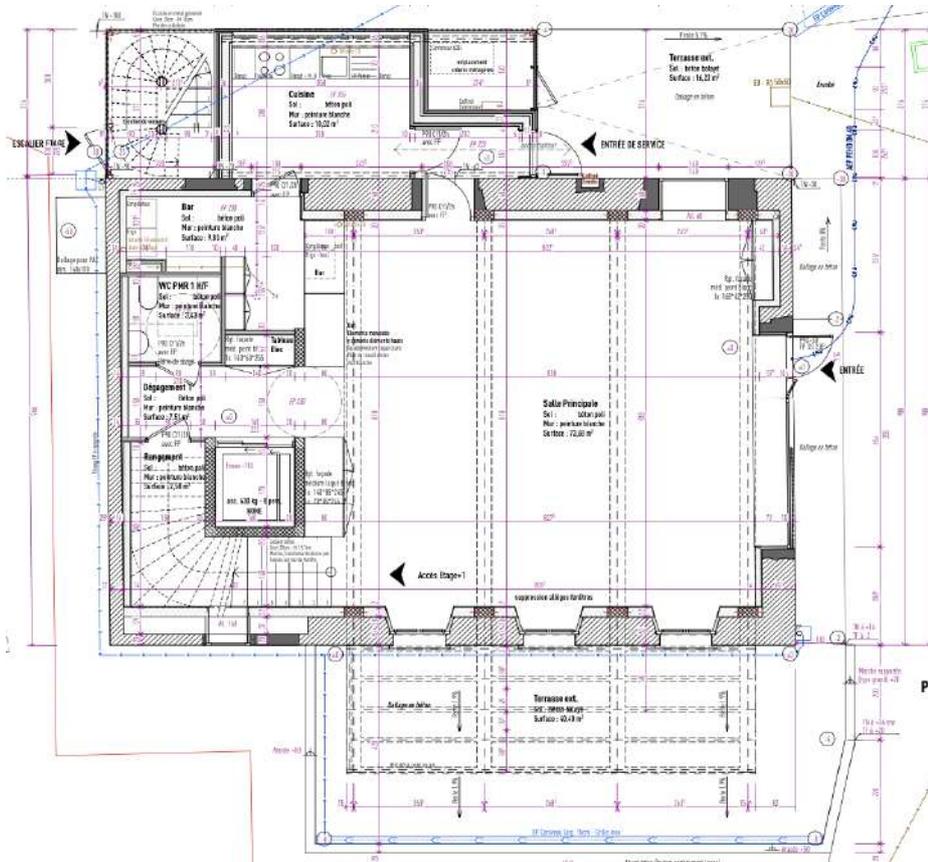
Voici la liste des entreprises qui ont été retenues suite à l'appel d'offre :

Gros œuvre, maçonnerie	SAS Mogenier JC&Fils (Rivière-Enverse)
Charpente, menuiseries extérieures et intérieures	Pegorier charpente (Samoëns)
Étanchéité	EFG étanchéité (Annemasse)
Peintures extérieures	FK DAG Façades (Vaulx en velin)
Peintures intérieures	SAS Sedip (Cluses)
Ascenseur	Kone (Seynod)
Chauffage VMC	SAS Ventimeca chablais (Sciez)
Plomberie sanitaire	SARL Aquatair Savoie (Seynod)
Électricité	Elec Partners (Praz sur Arly)
Métallerie	Roguet métallerie/serrurerie (St Pierre en faucigny)
Béton poli	Process grenaillage (Gleize 69)

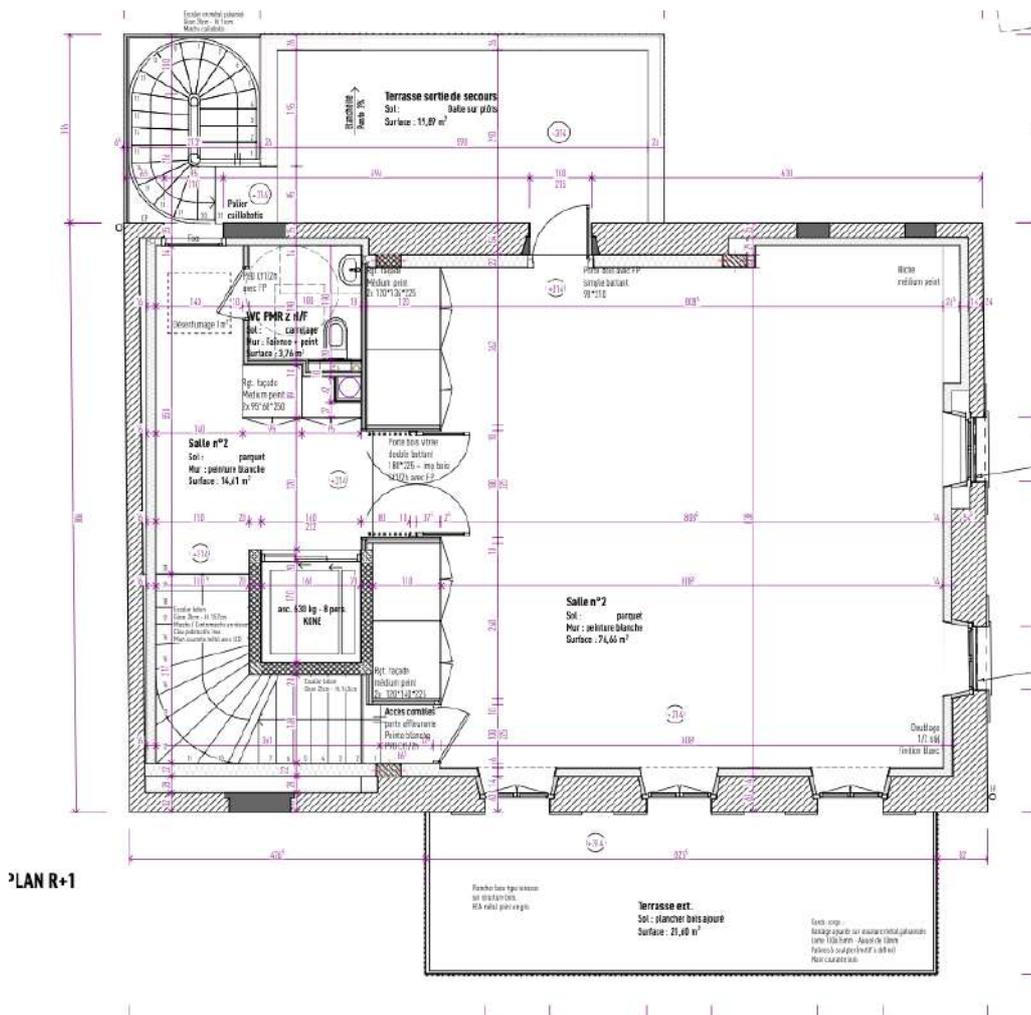




Plan - Rez de chaussée



## Plan - 1<sup>er</sup> étage



## Logement

La municipalité a toujours été sensible à la question du logement, et surtout au logement à l'année destiné aux jeunes et aux actifs de la vallée. 2 OAP avaient donc été définies dans le PLU pour de l'habitat collectif. Une première opération de promotion est sur le point de s'achever aux Vagnys, « les chalets tendance » avec 6 chalets mitoyens et un collectif de 4 logements, et ceci à des prix inférieurs à ceux pratiqués dans la vallée. Il reste un T3 et un T4 disponibles en location sous condition de revenus, se renseigner auprès de la commune (photo).

Dans le même esprit, une deuxième opération est prévue au Petit Marvel, route de l'école, pour accueillir 13 logements du T2 au T4. Ces logements seront en partie soumis au régime du Bail Réel Solidaire, dispositif qui autorise uniquement la résidence principale, avec une TVA réduite et un prix d'achat de 20% à 40% plus bas que les prix de marché, dans un cadre et conditions définies par le futur bailleur.



# Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG)

Retrouvez l'intégralité des infos de la CCMG dans la dernière édition (Juin 2024) du « Montagnes du Giffre Mag' », dans vos boîtes aux lettres ou sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



## Des avancées concrètes pour les projets de bâtiment enfance-jeunesse / aînés à Taninges et de maison funéraire à Verchaix

Du côté des "grands projets", l'architecte qui sera chargé de suivre la réalisation du futur bâtiment enfance-jeunesse/aînés à Taninges sera connu au cours de l'été. « C'est un projet mutualisé avec la commune jacquemarde en raison des compétences partagées, qui regroupera notamment la crèche des P'tits Bouts, le Relais Petite Enfance, la cantine scolaire et le CLAP jacquemard ». Le nouvel équipement - construit par la Communauté de Communes, la municipalité ayant délégué sa maîtrise d'ouvrage - sera situé derrière l'école élémentaire sur un terrain appartenant à la commune. Pour définir les besoins et les surfaces nécessaires à chacun, un long travail de concertation a été réalisé au préalable avec les élus des deux collectivités, les futurs occupants du bâtiment (personnel des structures, Atsem, direction de l'école, association des parents d'élèves...) et les partenaires institutionnels, CAF et PMI en tête. Sur le volet financier, le coût global du projet est estimé à 6 millions d'euros, « avec une prise en charge partagée entre la commune de Taninges et la Communauté de Communes, selon les surfaces utilisées par compétence ». Des aides financières seront prochainement sollicitées auprès des services de l'Etat via la DETR, du Département, de la Région et la CAF, « quant aux travaux, ils devraient débiter au second semestre 2025, pour une ouverture prévue lors de la rentrée scolaire 2027-2028 ».

Autre projet majeur « qui va avancer significativement cette année », la construction de la maison funéraire intercommunale à Verchaix, projet coordonnée avec la commune qui construit dans le même temps un nouveau cimetière. Ces deux équipements, placés côte à côte le long de la D154 dans le Bois de Charrière, bénéficieront ainsi d'aménagements communs : parkings, voiries, réseaux et espaces verts. Si les travaux de construction de la maison funéraire ne débiteront qu'au printemps 2025, plusieurs étapes vont avoir lieu en 2024, notamment le choix de l'architecte cet été, puis le dépôt du permis de construire en fin d'année après la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Verchaix.



- 1 Centre bourg
- 2 Ecole élémentaire
- 3 Emplacement du futur bâtiment enfance-jeunesse (derrière l'école)
- 4 Chartreuse de Mélan



↑ Élus, techniciens et architectes sur le terrain de la future maison funéraire à Verchaix



### # Gendarmerie unique

Lors du conseil communautaire du 6 mars dernier, les élus de la Communauté de Communes se sont prononcés à l'unanimité sur la *“construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Taninges”*, projet destiné à réunir les deux casernes situées actuellement à Taninges et Samoëns.

Ces derniers mois, tous les conseils municipaux de la vallée avaient déjà donné un avis favorable au projet, *“avec le souhait évident de la municipalité de Samoëns de conserver un point d'accueil du public en saison touristique”*.

C'est sur un terrain communal de 3 500 m<sup>2</sup> situé à Taninges, à l'entrée du village, que la future caserne devrait être construite (ancien terrain de foot). Cet équipement qui comprendra au moins 14 logements de fonction, permettra de réunir les effectifs des deux casernes de Taninges et Samoëns, *“et ainsi offrir aux gendarmes des locaux neufs, modernes et adaptés, tout en maintenant une activité opérationnelle sur l'ensemble de la vallée”*.

Sur le volet financier, *“c'est la Communauté de Communes qui prendra à sa charge la majeure partie des coûts de l'opération. Pour assurer la faisabilité du projet, nous solliciterons des aides auprès des services de l'Etat en direct et via la DETR, mais aussi auprès de la Région et du Département”*, indique Stéphane Bouvet. Par la suite, le ministère de l'intérieur verse chaque mois un loyer à la collectivité propriétaire en contrepartie de la jouissance des locaux, *“comme c'est actuellement le cas pour les casernes de Samoëns et Taninges. Ces mensualités doivent notamment permettre d'amortir les coûts de construction et d'entretien de l'équipement”*. Entre 4 et 5 ans sont nécessaires entre le feu vert de l'État et l'ouverture officielle de la caserne.



### # BUDGET 2024 : COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LES INVESTISSEMENTS !

Le budget de la Communauté de Communes est composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes, dont ceux de la collecte des déchets ménagers, de l'assainissement non collectif, de la GEMAPI ou encore des navettes saisonnières. Derrière chacun des budgets annexes, se trouve un service public, assuré par la collectivité ou délégué à un tiers, qui génère ses recettes propres.

Au total – tous budgets confondus – le budget de la Communauté de Communes s'élève à 25,5 millions d'euros : 16,6 millions pour le fonctionnement (opérations nécessaires au fonctionnement des services publics de la collectivité) et 8,9 millions pour l'investissement.

*« Depuis 2017, les taux d'imposition restent stables et nous pouvons nous en réjouir »*. Avec un total de 6 millions d'euros, le produit des impôts et taxes reste la première ressource de la

Communauté de Communes pour financer son budget principal (63%).

Désormais, la Communauté de Communes entre dans une phase de montée en puissance opérationnelle, qui se traduit en 2024 par une hausse des dépenses d'investissement, *“un vrai coup d'accélérateur qui intègre les projets majeurs du mandat pour valoriser durablement notre cadre de vie et*

renforcer les services à la population : construction d'une **maison funéraire** à Verchaix, d'un **bâtiment enfance-jeunesse** et d'une nouvelle **gendarmerie** à Taninges, aménagement de l'itinéraire "**Au fil du Giffre**" avec la liaison Mieussy-Taninges, rapprochement des **Offices de Tourisme intercommunaux**, projet de **Grand Site à Sixt-Fer-à-Cheval**, ou encore prise de compétence Eau / Assainissement au 1er janvier 2026".



### # VOIE "AU FIL DU GIFFRE"

A la suite des intempéries de l'automne dernier, et des fortes crues qui ont suivi, les berges (en rive gauche) de la voie verte "Au Fil du Giffre" entre La Rivière-Enverse et Morillon ont été fortement déstabilisées, voire emportées à certains endroits.

Sur ces tronçons, ayant été fermés par arrêté municipal car le chemin n'existait plus ou était considéré comme dangereux, **plusieurs sentiers "spontanés"** se sont formés par le passage répété des usagers (marcheurs,

vététistes, cavaliers...) depuis l'hiver dernier.

**Un balisage temporaire**, suivant un tracé sélectionné parmi ceux induits par le passage continu des promeneurs – "dans l'attente d'un projet plus définitif en cours de travail avec le SM3A et les services de l'Etat" – a ainsi été mis en place, et des aménagements permettent désormais de guider les **usagers** depuis le lieu-dit "Les Essertats" à La Rivière-Enverse (au niveau de la gravière / centrale à béton) jusqu'au lieu-dit "Les Bois" à Morillon (après la station d'épuration).

"Avec l'arrivée des beaux jours, la fréquentation sur cet itinéraire remarquable va s'amplifier. Aussi, nous remercions les usagers de bien vouloir être prudents et de respecter la signalétique mise en place sur le terrain. Nous rappelons que si l'accès à une berge érodée est fermé, c'est qu'il y a un danger réel !", conclut Cyril Cathelineau.

Des travaux de sécurisation d'urgence vont être réalisés par les services du SM3A dès que le niveau de l'eau le permettra.

### # PROJET DE TERRITOIRE : LA DÉMARCHE LANCÉE OFFICIELLEMENT !



Fin mai à Taninges, Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, a officiellement lancé la démarche d'élaboration du "projet de territoire" des Montagnes du Giffre, à l'occasion de la première réunion du Groupe Local d'Orientation (GLO).

En engageant une stratégie politique qui se concrétise par le projet de territoire, la **Communauté de Communes** souhaite articuler les aspirations et les besoins du territoire dans une perspective à **long terme**, afin d'améliorer l'action publique, pour ses habitants d'aujourd'hui et de demain. La démarche de

projet de territoire consiste à produire une vision pour l'avenir du territoire, "*une expression collective des orientations pour qu'existe un destin commun réfléchi, qui ne soit pas la simple addition des projets*"

individuels de chaque commune ou groupe d'acteurs", précise le président de la Communauté de Communes.

Concrètement, ce processus implique d'abord les élus de la vallée, qui sont les représentants légitimes de la population. Pour cela, vingt-huit élus volontaires, issus du conseil communautaire et des huit conseils municipaux du territoire, sont réunis au sein d'une assemblée : le groupe local d'orientation. D'ici le deuxième trimestre 2025, cette assemblée se réunira encore sept fois pour échanger, débattre et élaborer une vision cohérente et partagée du territoire.

Au terme de la démarche, un document cadre sera soumis à l'avis des acteurs institutionnels réunis en comité de pilotage, puis fera l'objet d'un débat au sein de chaque assemblée délibérante des communes et de la communauté de communes. Par la suite, le projet de territoire, "autrement dit la vision partagée de l'avenir du territoire", servira de référence pour guider la cohérence des actions de la collectivité à court, moyen et long terme.

## # ACCUEILS DE LOISIRS : inscriptions et activités pour l'été



L'équipe d'animation du service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes a concocté un programme riche et varié pour les vacances d'été. Des activités culturelles et sportives, des rencontres et des visites... de quoi apprendre et s'amuser sous le soleil estival des Montagnes du Giffre !

L'accueil de loisirs la Marmotte (3-10 ans) et l'Accueil jeunes (11-17 ans) ouvriront leurs portes **du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2024**. Les programmes sont disponibles sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr).

Les inscriptions se font à la journée, en fonction des places disponibles. **Inscription sur le portail famille** (les familles doivent disposer d'un dossier à jour auprès du service enfance-jeunesse).

Par ailleurs, pendant les vacances d'été, **du lundi 19 au vendredi 23 août, un chantier jeunes pour les 12 à 17 ans est organisé à La Rivière-Enverse**. Avec l'aide des animateurs de l'Accueil jeunes, les adolescents volontaires auront pour mission de mettre un "coup de neuf" aux boîtes à livres, bancs et panneaux d'affichage de la commune. Nombre de places limité.

### INFOS sur les inscriptions et la facturation :

Chloé BUSSETI / 07 66 19 65 71 / [enfance-jeunesse@montagnesdugiffre.fr](mailto:enfance-jeunesse@montagnesdugiffre.fr)

### INFOS sur les animations/sorties :

- La Marmotte (3-10 ans) auprès d'Adrien LAMOTTE / 07 66 83 29 36 / [a.lamotte@montagnesdugiffre.fr](mailto:a.lamotte@montagnesdugiffre.fr)
- Accueil jeunes (11-17 ans) auprès de Lucien PIGNON / 06 47 52 23 34 / [l.pignon@montagnesdugiffre.fr](mailto:l.pignon@montagnesdugiffre.fr)

## Agenda... Save the date !

- **20 JUILLET A 19H00** : concert dans le cadre du festival lyrique
- **30 JUILLET A 18H30** : messe à la chapelle de Cellières
- **4 SEPTEMBRE** : Forum des associations à l'école